

Luxembourg, le 7 mai 2015

---

## Communiqué de presse

### Débriefing sur les sommets du 28 mars et du 24 avril 2015

---

#### **1. Renouvellement intégral du Bureau Exécutif**

Lors du sommet du 28 mars, deux membres du Bureau Exécutif (BE) ont démissionné pour marquer leur désaccord avec le fonctionnement du BE et le rejet répété de nouvelles initiatives pour dynamiser le Parlement des Jeunes (PJ). Un troisième membre s'est retiré quelques jours plus tard, ouvrant la voie à l'organisation de nouvelles élections (lorsque le BE ne compte plus que deux membres, il est démissionnaire d'après le règlement interne du PJ).

Le sommet du 24 avril a vu l'élection d'Elisha Winckel au poste de Président. Il est entouré de Jana Degrott (Vice-Présidente), Christophe Mersch (Secrétaire Général), Philippe Roukoz et Pierre-Antoine Klethi au sein de la nouvelle équipe. Une présentation de chaque membre du nouveau BE se trouve en annexe sous forme d'une « newsletter extraordinaire ».

#### **2. Le programme du nouveau BE**

Le programme du nouveau BE s'articule autour de trois axes : crédibilité, transparence et ouverture.

Regagner de la crédibilité est une priorité alors que le PJ a davantage marqué les esprits par ses difficultés internes que ses prises de position au cours des douze derniers mois. Le nouveau BE souhaite ainsi, dès aujourd'hui, promouvoir le travail accompli par les membres qui ont activement contribué aux discussions en commission et à la rédaction de dix résolutions. Ces résolutions reflètent le regard neuf des jeunes sur un certain nombre de sujets d'actualité et tentent d'apporter des réponses concrètes aux problèmes identifiés.

La transparence, qui manquait cruellement jusqu'ici au BE et, plus largement, au PJ fait l'objet de mesures immédiates. Les membres sont désormais informés en avance des séances du BE, qui sont ouvertes à tous les membres, conformément au règlement interne. Les rapports des réunions du BE seront systématiquement communiqués aux membres, ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent. Par ailleurs, une newsletter a été introduite afin que les membres soient régulièrement informés des projets et initiatives du BE. La première édition de cette newsletter est annexée au présent communiqué de presse. Le BE propose même de communiquer la newsletter également aux médias qui suivent le projet du PJ, afin que la transparence externe soit également instaurée.

Enfin, l'ouverture vise à remédier à l'isolement du PJ et à encourager un maximum de jeunes à rejoindre le PJ. Au cours des prochaines semaines, il est notamment prévu de (i) mettre en œuvre des projets avec l'ambassade des Etats-Unis, (ii) tenter de mettre en place une coopération avec les organisations de jeunes des principaux partis politiques à l'approche des référendums, (iii) explorer la possibilité d'activités communes avec d'autres structures et organisations (European Youth Parliament Luxembourg, Maisons de Jeunes), (iv) aider à l'organisation d'ateliers sur les référendums dans certains lycées, et (v) aller à la rencontre des citoyens luxembourgeois pour échanger sur les sujets des référendums.

### 3. Référendums

La position du PJ sur les sujets soumis à référendum est :

- Oui à l'ouverture encadrée du droit de vote aux résidents non-luxembourgeois ;
- Oui au droit de vote à 16 ans (en anticipant et réformant aussi l'enseignement du cours d'éducation civique) ; et
- Non à la limitation des mandats des ministres.

Le soutien à l'élargissement du corps électoral à certains résidents non-luxembourgeois a obtenu une courte majorité. Le PJ souhaite ainsi reconnaître le rôle et l'importance de ces résidents pour le Luxembourg et leur accorder un moyen supplémentaire de s'intégrer et de participer activement aux débats qui agitent la société luxembourgeoise. Le PJ estime que le Luxembourg, dont la population compte plus de 40% d'étrangers, a l'opportunité de prouver la vitalité de sa démocratie.

Le droit de vote à 16 ans a obtenu un soutien ferme de la part des membres, qui souhaitent toutefois répondre aux craintes relatives au manque d'intérêt ou de maturité des jeunes en réformant le cours d'éducation civique. Celui-ci devrait être enseigné plus tôt afin de laisser davantage place à des débats sur des sujets d'actualité en 2<sup>nde</sup> et 1<sup>ère</sup>.

Enfin, le PJ rejette la proposition de limiter le nombre de mandats des ministres. Les membres estiment que la liberté de choix de la composition du gouvernement découle d'un choix démocratique des citoyens et n'a donc pas vocation à être restreint.

Ainsi qu'indiqué ci-dessus, le PJ entend pleinement participer au débat démocratique qui précède les référendums. Outre les coopérations évoquées ci-dessus, le groupe médias du PJ réalisera des interviews de citoyens afin de produire une vidéo. Par ailleurs, le BE adressera des tribunes d'opinion à la presse écrite et se tient à la disposition des médias pour d'éventuelles interviews ou pour participer à des tables rondes.

### 4. Education

Le cours d'éducation civique, outre son introduction dès la classe de 3<sup>ème</sup>, devrait être réformé pour donner plus de place aux débats sur des sujets d'actualité luxembourgeoise et européenne. Des ateliers d'écriture, pour développer l'expression écrite et la capacité à développer une réflexion structurée, et la participation à des conférences sont également des propositions visant à rendre ce cours plus efficace et vivant.

Le PJ a également affirmé à une courte majorité l'importance d'un « cours des religions » comme alternative à un cours d'éducation morale et sociale. En effet, la connaissance des religions est indispensable pour comprendre le monde d'aujourd'hui. En outre, le PJ estime que l'éducation religieuse est importante pour contribuer à répondre à un certain nombre de questions philosophiques et existentielles que peuvent se poser les jeunes.

## 5. Politique internationale

Le PJ a adopté deux résolutions sur le sujet du terrorisme : l'une sur le phénomène des jeunes djihadistes européens ; l'autre sur la lutte contre le terrorisme, notamment l'organisation « Etat islamique ».

Sur le premier thème, le PJ appelle les dirigeants européens à combiner une stratégie de fermeté avec une stratégie de réinsertion, notamment par la réalisation de travaux d'intérêt général et des programmes de « déradicalisation ». Le PJ s'élève contre tout amalgame entre Islam et terrorisme et souligne la diversité des profils des jeunes djihadistes. Une prévention accrue, à la fois au niveau des écoles, des familles et des services de sécurité, devrait côtoyer des initiatives claires pour s'attaquer aux racines du problème, notamment la pauvreté, les déficiences des politiques d'intégration et les insuffisances des politiques éducatives.

Sur le second thème, le PJ suggère de privilégier à court terme (i) les actions militaires pour contenir la progression de l'EI, (ii) la clarification de la position des Occidentaux quant au conflit en Syrie et (iii) la poursuite active d'un début de réconciliation nationale entre Chiites, Sunnites et Kurdes en Irak. Le PJ est d'avis que seule une politique globale de lutte contre le terrorisme, rassemblant l'ensemble des grandes puissances mondiales ainsi que les principaux Etats du Proche- et du Moyen-Orient, pourra être couronnée de succès à moyen ou long terme. Le PJ appelle également les Etats de la communauté internationale à mobiliser tous les instruments possibles pour mettre fin aux horreurs commises par le groupe « Etat Islamique » et pour soutenir les victimes des conflits dans la région. Enfin, le PJ estime que la création d'un Etat kurde doit être sérieusement envisagée pour créer un nouveau pôle de stabilité.

En outre, le PJ appelle à ne pas oublier la lutte contre le virus Ebola, qui a disparu des médias sitôt les Européens contaminés hors de danger. Cette crise sanitaire doit inciter la communauté internationale à mieux aider les pays africains à développer leurs systèmes éducatifs et de santé pour que les populations soient mieux informées de l'importance des questions d'hygiène et des mesures de prévention.

Plus largement, le PJ estime que l'aide au développement doit davantage viser à permettre un développement autonome des communautés locales et des Etats africains plutôt qu'un développement qui prend la forme d'une dépendance permanente vis-à-vis des pays donateurs. Une meilleure lutte contre la corruption et un rejet clair des « démocraties de façade » paraît également indispensable. Enfin, l'impact d'autres politiques (notamment la politique agricole commune et la politique agricole) doit être pris en compte pour améliorer le sort des populations bénéficiaires de l'aide au développement.

Enfin, le PJ se félicite qu'un accord-cadre sur la question du nucléaire iranien ait été trouvé. La voie du dialogue est la plus prometteuse pour déminer les multiples tensions agitant le Proche- et Moyen-Orient. Afin de parvenir à un accord compréhensif en juin, le Parlement des Jeunes propose que les « P5+1 » (Etats-Unis, Royaume-Uni, France, Chine et Russie, plus l'Allemagne) acceptent de suspendre les sanctions dès l'entrée en vigueur d'un tel accord, sous réserve que, de son côté, l'Iran s'engage à :

- (i) Etre totalement transparent avec l’Agence Internationale de l’Energie Atomique (AIEA) et accepter des contrôles très réguliers ; et
- (ii) Pleinement respecter les principes du Traité de Non-Prolifération (TNP) et à renoncer au développement d’un programme nucléaire à des fins militaires.

Au sein de l’UE, le PJ suggère une coordination plus étroite sur le dossier et de favoriser une représentation conjointe par la Haute Représentant pour la PESC.

## **6. Logement**

Enfin, une dernière résolution concerne le problème de l’accès au logement pour les jeunes. Le PJ estime que plusieurs lignes directrices politiques doivent être adoptées par le gouvernement et la majorité :

- Une politique favorable à la création de nouveaux logements à prix modérés ;
- Des mesures d’aide à l’accès à la propriété et de limitation des augmentations de loyers ;
- Le recours à des mesures telles que les contrats de « location-vente » et l’introduction de formes alternatives de logement, par exemple des communautés de logement.

**Pour le Parlement des Jeunes,  
Le Bureau Exécutif**

### **PJ :**

- Résumé des 10 résolutions adoptées par le PJ en mars et avril 2015
- Présentation des membres du BE
- 1<sup>ère</sup> newsletter du BE
- Communiqué de presse du 28 avril 2015 sur la politique européenne d’asile et d’immigration